

E-LEARNING | FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE DÉPENDANCE

Connaître les principes d'application et les mécanismes de la garantie

1 HEURE 30, EN E-LEARNING

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE :
AAPE09

Objectifs de la formation

Décrypter le marché de la dépendance, ses indicateurs, ses tendances et ses enjeux

Lister les différentes solutions assurantielles couvrant la perte d'autonomie

Définir le label GAD (Garantie Assurance Dépendance), les conditions de son attribution / ses principes, son fonctionnement

Distinguer les étapes à mettre en œuvre en cas de sinistre

Parmi nos formateurs

- NOTHEAUX Olivier
Consultant Formateur,
OPPALE

Public concernés

- Courtiers et intermédiaires en assurance de personne ; Responsables et chargé(e)s de clientèle ; Souscripteurs et rédacteurs ; Conseillers commerciaux vie ; Conseillers en gestion de patrimoine ; Responsables réseaux / distribution ; Inspecteurs régionaux

Prérequis

- Aucun prérequis

Existe aussi en présentiel

Préambule : Analyser le contexte et de l'environnement du marché et de ses évolutions

Module 1 : Appréhender les enjeux du marché de l'assurance dépendance

- Définir le marché de l'assurance dépendance et cartographier ses principaux acteurs
- Faire le panorama des chiffres clés, des déterminants et des enjeux du marché de l'assurance dépendance
- Préciser le rôle de l'Etat et son intervention pour la dépendance
- Préciser le rôle de l'assurance

Module 2 : Identifier les solutions assurantielles et les prestations dépendance

- Décire les modalités d'attribution et de calcul de l'APA (Allocation Perte d'Autonomie)
- Lister les différentes couvertures de la dépendance
- Focus sur les services d'assistance, réseaux des services à la personne et Les spécialistes de la dépendance en établissement

Module 3 : Décrire le label GAD et ses conditions d'attribution

- Cerner le principe du label GAD
- Lister les points clés requis pour l'attribution
- Les obligations de couverture
- Le montant minimal de rente
- L'état de dépendance et le délai d'attente

Module 4 : Lister les différentes étapes à mettre en œuvre en cas de sinistre

- Identifier les délais à respecter en cas de sinistre
- Analyser le cas de la déclaration tardive
- Préciser le rôle de la décision médicale
- Lister les justificatifs à fournir
- Appréhender les modalités de contestation

Module 5 : Quiz d'évaluation

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

